

**SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO**  
**RAPPORT ANNUEL**  
**2014 – 2015**

---



L'honorable Elizabeth Dowdeswell  
Lieutenante-gouverneure de la province de l'Ontario

Qu'il plaise à Votre Honneur,

Le soussigné a le privilège de présenter à Votre Honneur  
et à l'Assemblée législative, à titre d'information, le rapport annuel de la  
Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2015.

Le tout respectueusement soumis,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Michael Gravelle". The signature is written in a cursive, flowing style.

L'hon. Michael Gravelle  
Président  
Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario  
Ministre du Développement du Nord et des Mines

## Message du président



J'ai le plaisir de présenter le Rapport annuel 2014-2015 de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO). Ce rapport montre à quel point la SGFPNO contribue à l'économie du Nord en investissant dans les principaux secteurs économiques du Plan de croissance du Nord de l'Ontario.

Les investissements de la SGFPNO sont essentiels au développement économique du Nord. La SGFPNO soutient le plan du gouvernement visant à favoriser l'essor de l'Ontario en investissant dans ses citoyens, en construisant des infrastructures modernes et en encourageant un climat des affaires dynamique et novateur.

Grâce à notre engagement annuel de 100 millions, la SGFPNO investit stratégiquement dans des secteurs qui auront une incidence des plus considérables, comme les projets d'infrastructures communautaires, la croissance du secteur privé, le démarrage d'entreprises et le placement de nouveaux diplômés.

Les membres du conseil de la SGFPNO et moi comptons stimuler de nouveaux investissements positifs dans le Nord; des investissements qui contribueront à l'établissement d'une activité économique solide et durable et à la création de nouvelles perspectives pour les habitants du Nord.

Dans la période d'octobre 2003 à avril 2015, la SGFPNO a engagé plus de 1 milliard de dollars à l'appui de 6 620 projets, ce qui a permis d'obtenir environ 3,6 milliards de dollars d'autres sources de financement. Cette aide a permis de créer et de soutenir plus de 25 300 emplois dans le Nord.

À titre de président de la SGFPNO, je suis fier que nos investissements aident davantage les habitants du Nord à vivre, à travailler et à faire carrière dans leurs collectivités et qu'ils contribuent au développement florissant et prospère du Nord de l'Ontario. Nous continuerons à travailler avec tous nos partenaires à l'établissement d'une économie nordique encore plus forte.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michael Gravelle'. The signature is fluid and cursive.

Michael Gravelle  
Président, Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario  
Ministre du Développement du Nord et des Mines

## Conseil d'administration au 31 mars 2015

<b>NOM</b>	<b>POSTE</b>	<b>MANDAT</b>
L'hon. Michael Gravelle	président, SGFPNO	
	Ministre du Développement du Nord et des Mines	11 février 2013 – s.o.
David Sinclair	premier vice-président, Kenora	18 déc. 2002 – 17 déc. 2011
Lorraine H. T. Irvine	deuxième vice-présidente, Kirkland Lake	7 avril 2004 – 6 avril 2016
Victoria Hanson	Timmins	23 avril 2008 – 22 avril 2017
Sharon Lenore Hacio	Thunder Bay	20 juin 2007 – 18 juin 2016
Murray Alan Scott	Sudbury	17 mai 1999 – 21 oct. 2016
Marielle Brown	Elliot Lake	24 mars 2010 – 22 mars 2017
Robert George Norris	New Liskeard	24 mars 2010 – 22 mars 2017
Geordi Kakepetum	Red Lake	17 nov. 2010 – 16 nov. 2016
Carolyn Lane-Rock	Manitoulin	16 mai 2007 – 15 mai 2017
Ella-Jean Richter	Sault Ste. Marie	16 mai 2007 – 15 mai 2017
Michael Fox	Thunder Bay	17 mai 2011 – 16 mai 2017
James Caicco	Sault Ste. Marie	17 mai 2011 – 16 mai 2017
Jason Corbett	North Bay	29 août 2012 – 28 août 2015
Robert Fontaine	Sudbury	13 juin 2012 – 12 juin 2015
James Beatty	Parry Sound	7 août 2013 – 6 août 2016
John Simperl	Thunder Bay	3 déc. 2014 – 2 déc. 2016

## Personnel du MDNM affecté à la SGFPNO au 31 mars 2015

<b>NOM</b>	<b>POSTE</b>
Bruce Strapp	directeur général
John Barbeau	chef, Services relatifs aux programmes (par intérim)
Robert Tarantini	coordonnateur de programme
Melissa Gainer	coordonnatrice de programme
Jeff Dicaire	coordonnateur de programme
Dominique Marleau	coordonnateur de programme (par intérim)
Susan Richichi	chef, Services financiers
Jocelyn Ouellet	conseillère financière principale
Franca Cavaliere	agente principale des finances (par intérim)
Jake Kallio	agent des finances
Marisa Albidone	agente des finances
Giancarlo Carota	agent des finances (par intérim)
Michel Lavoie	agent des communications
Carrie Bailey	commis au soutien administratif
Debbie Atkinson	adjointe administrative
Louise Reda	adjointe administrative
Nicole Tessier	commis à l'administration
Maria Pacione	commis à l'administration
Colleen D'Ettorre	commis au soutien administratif (par intérim)

## **La Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO)**

Établie en 1988, la SGFPNO a pour mandat d'encourager et de stimuler le développement économique dans le Nord de l'Ontario en accordant une aide financière à l'appui de projets qui visent à stabiliser, à diversifier et à favoriser la croissance économique et la diversification dans la région.

La SGFPNO est un organisme relevant du ministère du Développement du Nord et des Mines. Elle est administrée par un conseil dont les membres, qui proviennent de tous les coins du Nord, sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

La Société accorde une aide financière à l'appui de projets approuvés dans les districts territoriaux du Nord de l'Ontario, notamment Algoma, Cochrane, Kenora, Manitoulin, Nipissing, Parry Sound, Rainy River, Sudbury, Thunder Bay et Timiskaming.

Le Plan de croissance du Nord de l'Ontario (Plan de croissance) a été lancé en mars 2011. Ce plan du gouvernement de l'Ontario vise à développer le Nord. Le Plan de croissance favorise une économie globale concurrentielle, soutient la population et les collectivités, modernise et agrandit les infrastructures et favorise un environnement sain.

En août 2013, les programmes de la SGFPNO ont été harmonisés au Plan de croissance afin que les secteurs économiques émergents et prioritaires puissent stimuler et diversifier l'économie du Nord. La SGFPNO a reçu l'approbation des programmes révisés suivants en octobre 2013 : le Programme des débouchés commerciaux pour le Nord, le Programme d'innovation pour le Nord, le Programme de renforcement des capacités des collectivités du Nord, le Programme stratégique d'infrastructure économique et le Programme de stages dans le Nord de l'Ontario.

### **SGFPNO – Initiatives connexes**

La SGFPNO reconnaît l'importance de soutenir l'économie du Nord de l'Ontario, c'est pourquoi elle finance des initiatives conformes aux orientations politiques du Plan de croissance, tout particulièrement, l'Institut des politiques publiques du Nord de l'Ontario et la Stratégie de transport multimodal pour le Nord de l'Ontario.

### **Institut des politiques publiques du Nord de l'Ontario**

Nous prenons des décisions éclairées fondées sur des renseignements optimaux en investissant dans des recherches de qualité pour guider l'élaboration de politiques publiques. L'Institut des politiques publiques du Nord ([www.northernpolicy.ca](http://www.northernpolicy.ca)), mis sur pied grâce à une contribution de 5 millions de dollars de la SGFPNO, est une organisation indépendante sans but lucratif qui offre une perspective nordique. Fondée sur la recherche de qualité, elle sert de guide

pour l'élaboration de politiques publiques et fournit des renseignements aux gouvernements, aux municipalités, aux communautés, aux Premières Nations, aux entreprises et aux industries du Nord de l'Ontario.

### **Stratégie de transport multimodal pour le Nord de l'Ontario**

Nous nous concentrons sur les futurs besoins du Nord en transport dans l'élaboration d'une stratégie « conçue dans le Nord » pour un système de transport intégré.

La province travaille avec des partenaires nordiques à l'élaboration d'une stratégie de transport multimodal pour le Nord de l'Ontario visant à établir les politiques et les programmes et à repérer les occasions d'investissement pour un système de transport moderne et durable. Cette stratégie, financée en partie grâce à une contribution de 2,2 millions de dollars de la SGFPNO, favorisera la prospérité économique et améliorera la qualité de vie des nordistes.

Pour que cette stratégie soit établie en 2017, le ministère des Transports a recours à des études techniques et collabore avec les intervenants, les Premières Nations et les Métis. Les travaux techniques fourniront des renseignements fondés sur des faits pour appuyer la prise de décisions du gouvernement et comprendront un examen approfondi du système de transport, des usagers, des fournisseurs, de la demande future et des perspectives pour les 25 prochaines années.

### **SGFPNO – Faits saillants des programmes**

Grâce à ses programmes, la SGFPNO a engagé environ 116 millions de dollars à l'appui de 732 projets qui auront permis de créer ou de conserver 2 930 emplois durant l'année financière 2014-2015.

### **Programme stratégique d'infrastructure économique**

Nous subventionnons des projets qui aident à créer des emplois et qui renforcent la capacité des collectivités nordiques. La SGFPNO a offert une aide financière de 1,8 million de dollars à la Northern Ontario Farm Innovation Alliance (NOFIA). Ces fonds aident aux projets de défrichage et de drainage au moyen de tuyaux qui représentent 34 producteurs et mènent à l'amélioration d'environ 4 450 acres de terres agricoles. La NOFIA est une organisation à but non lucratif qui encourage la recherche, le développement et la commercialisation de produits agricoles tout en créant des débouchés économiques pour l'industrie agricole du Nord de l'Ontario. La NOFIA joue un rôle clé dans l'industrie agricole de la région de Timiskaming-Cochrane.

## **Programme de renforcement des capacités des collectivités**

Nous faisons croître notre économie en soutenant la planification municipale stratégique à l'aide de notre Programme de renforcement des capacités des collectivités du Nord. La SGFPNO a offert une aide financière de 15 000 \$ aux organismes touristiques régionaux à l'appui d'un sommet sur le tourisme dans le Nord de l'Ontario qui a offert des ateliers, des séances d'information, des conférenciers d'honneur et un salon professionnel à plus de 250 intervenants de l'industrie du tourisme du Nord de l'Ontario.

## **Programme d'innovation pour le Nord**

En soutenant la conception et la commercialisation de nouvelles technologies, nous contribuons à la prospérité future du Nord de l'Ontario. La SGFPNO a investi 814 000 \$ pour appuyer l'Université Lakehead dans la création d'un poste d'une durée de cinq ans à la chaire de recherche industrielle en produits chimiques et processus écologiques. Le projet sera axé sur les moyens de réduire les répercussions environnementales des industries des pâtes et papiers et de l'exploitation minière.

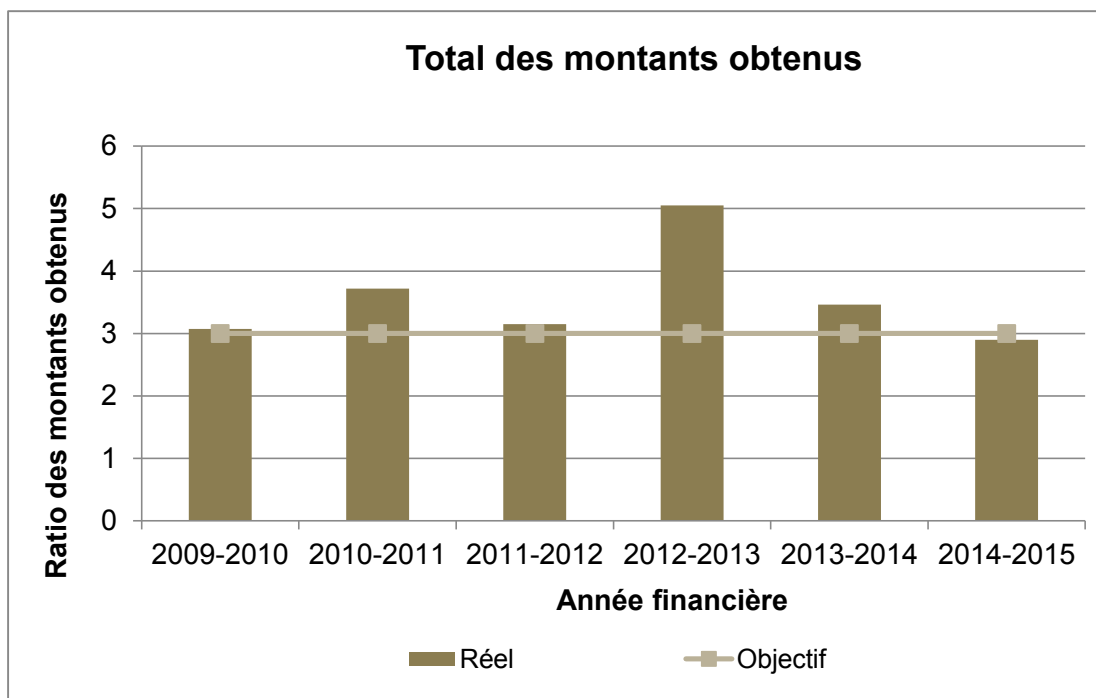
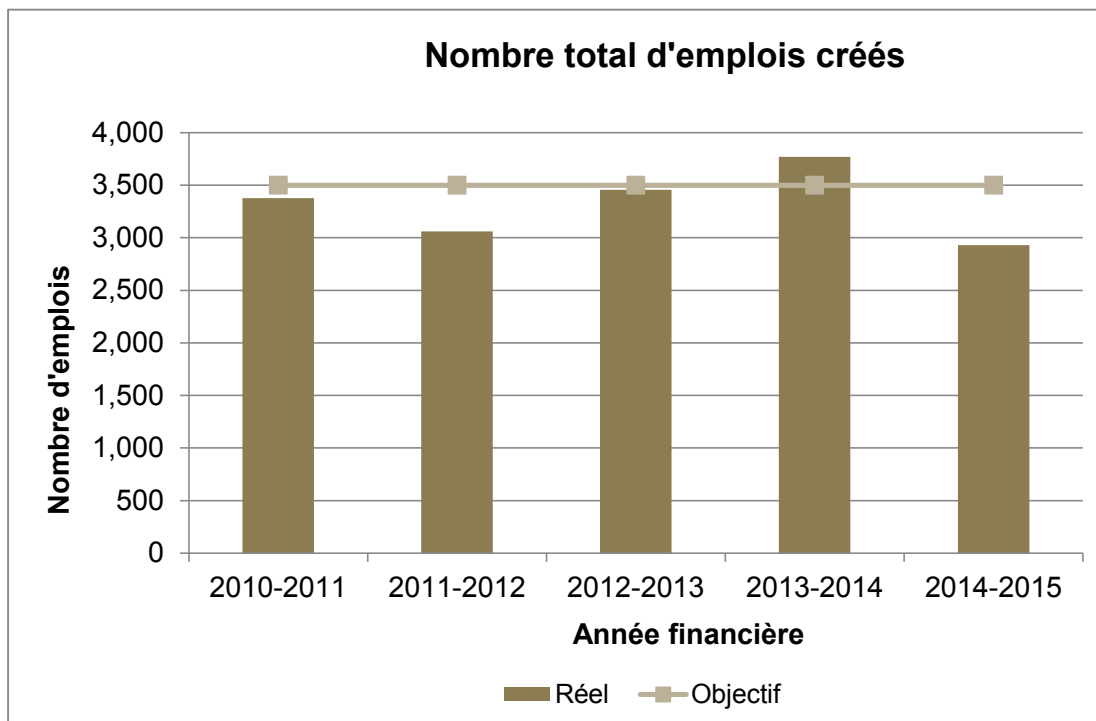
## **Programme des débouchés commerciaux pour le Nord**

Nous encourageons la productivité et l'expansion des grandes entreprises, ainsi que l'investissement dans les collectivités nordiques grâce à notre Programme des débouchés commerciaux pour le Nord. La SGFPNO a investi 4 millions de dollars pour aider Rentech Inc. à convertir deux usines de traitement de produit ligneux mises à l'arrêt en usines de fabrication de granulé de bois comme source d'énergie durable. Ces usines, situées à Wawa et Atikokan, transformeront des articles en bois appartenant à la Couronne qui n'auraient pas servi ou été vendus autrement, en granules de bois pour produire de l'électricité dans des usines de production d'énergie locales et internationales. Ces deux installations ont créé plus de 60 emplois dans le Nord de l'Ontario.

## **Programme de stages dans le Nord de l'Ontario**

Nous renforçons les avantages concurrentiels du Nord en attirant et en maintenant en poste des diplômés grâce à notre programme de stages. Les diplômés d'études postsecondaires acquièrent une précieuse expérience de travail qui les prépare à leur future carrière dans le cadre de ces stages financés par la SGFPNO. En 2014-2015, la SGFPNO a investi 10,7 millions de dollars pour aider 401 nouveaux diplômés à trouver un stage dans des organisations des secteurs public et privé du Nord de l'Ontario.

## Mesures du rendement de la SGFPNO – Objectifs et résultats





**Tableau des revenus, des charges et de l'investissement net de la province de l'Ontario pour les trois exercices se terminant le 31 mars 2015**

	Exercice terminé le 31 mars 2015 (milliers) Budget	Exercice terminé le 31 mars 2015 (milliers) Vérifié	Exercice terminé le 31 mars 2014 (milliers) Vérifié	Exercice terminé le 31 mars 2013 (milliers) Vérifié
<b><u>Recettes</u></b>				
Subvention de la province de l'Ontario	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
Intérêts sur trésorerie et équivalents	2 205	2 770	2 502	2 385
Intérêts sur prêts en cours (Note 1)	2 114	1 727	2 873	2 788
Autres (Note 2)	-	676	561	714
<b>Total des recettes</b>	<b>104 319</b>	<b>105 173</b>	<b>105 936</b>	<b>105 887</b>
<b><u>Charges</u></b>				
Contributions conditionnelles (Note 3)	84 622	77 250	69 751	75 649
Pertes sur prêt (Note 4)	9 018	25 904	11 627	11 792
Administration :				
Traitements, salaires et avantages sociaux (Note 5)	1 887	1 685	1 688	1 776
Transports et communications	222	237	371	181
Services (Note 6)	3 627	1 393	1 645	2 274
Frais de gestion (Note 7)	2 244	3 293	2 303	2 159
Marketing	-	8	120	5
Fournitures et matériel	67	34	60	47
Amortissement des immobilisations corporelles	-	4	4	4
<b>Total des charges</b>	<b>101 687</b>	<b>109 808</b>	<b>87 569</b>	<b>93 887</b>
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges	2 632	(4 635)	18 367	12 000
Investissement net de la province de l'Ontario, en début d'exercice		300 218	281 851	269 851
Investissement net de la province de l'Ontario, en fin d'exercice		295 583 \$	300 218 \$	281 851 \$

## **Analyse des variances**

Note 1 – Les intérêts sur prêts en cours ont été plus bas que prévu en raison de l'augmentation des provisions sur les prêts à haut risque. La SGFPNO ne reconnaît pas les intérêts courus sur les prêts douteux.

Note 2 – Le poste « Autres » sous la rubrique « Recettes » représente, relativement à l'exercice précédent, les recouvrements de provision et les rajustements liés aux contributions conditionnelles.

Note 3 – Les contributions conditionnelles ont augmenté de près de 7,5 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent, mais continuent d'être inférieures aux prévisions budgétaires d'environ 7 millions de dollars. Cette situation est attribuable aux engagements pris dans le cadre de nouveaux programmes, qui n'ont pas été réalisés aussi rapidement que prévu.

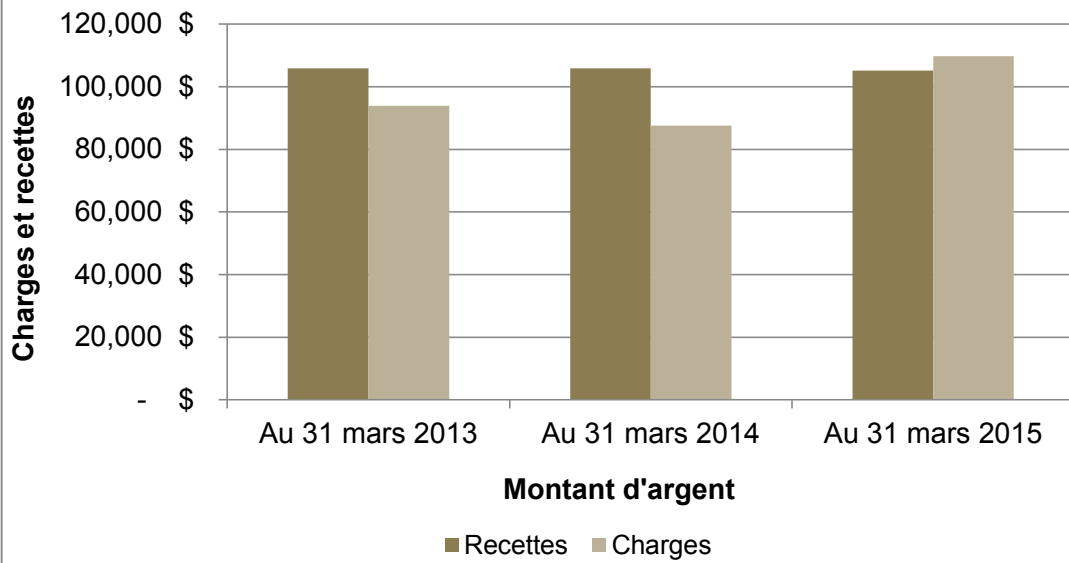
Note 4 – Les pertes sur créance ont augmenté de plus de 14 millions de dollars et dépassé les prévisions budgétaires de près de 17 millions de dollars en raison de l'augmentation du risque du portefeuille de prêts.

Note 5 – Les salaires et les avantages sociaux sont inférieurs aux prévisions budgétaires en raison des postes demeurés vacants au cours de l'exercice, et du gel salarial.

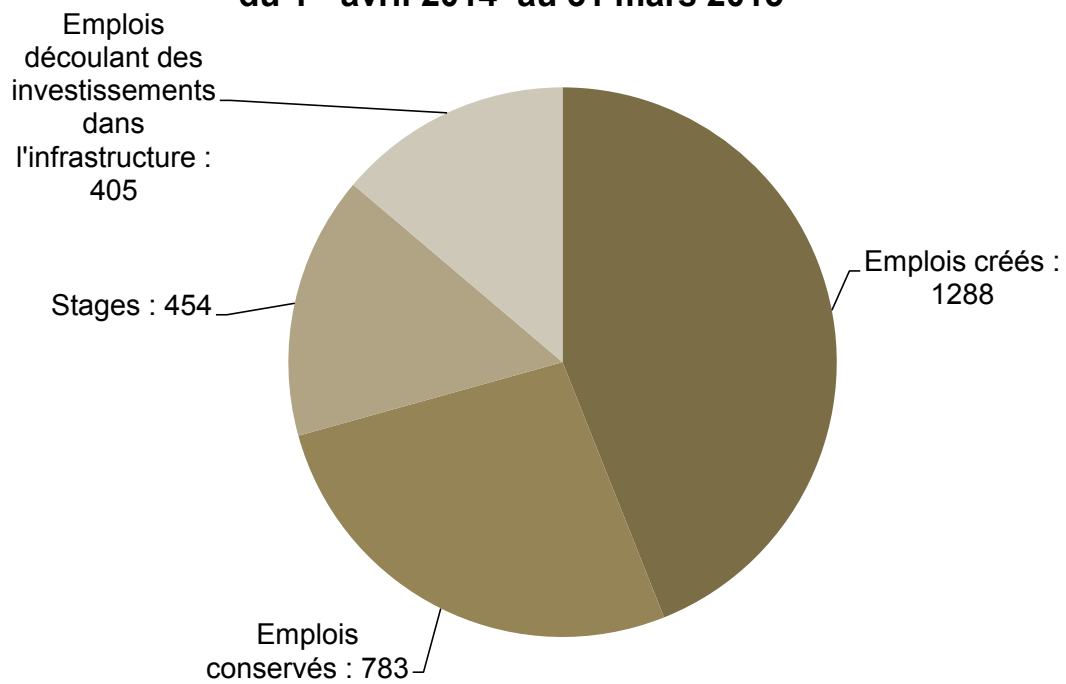
Note 6 – Les services ont coûté moins cher que prévu en raison des retards liés à l'étude sur les transports dans le cadre du Plan de croissance, de la mise en œuvre de nouveaux systèmes de gestion des finances et d'autres dépenses liées aux technologies de l'information (TI).

Note 7 – Les frais de gestion ont dépassé le budget et le montant de l'exercice précédent en raison de l'inclusion des coûts liés aux services ministériels pour la diligence raisonnable concernant les dossiers du secteur public.

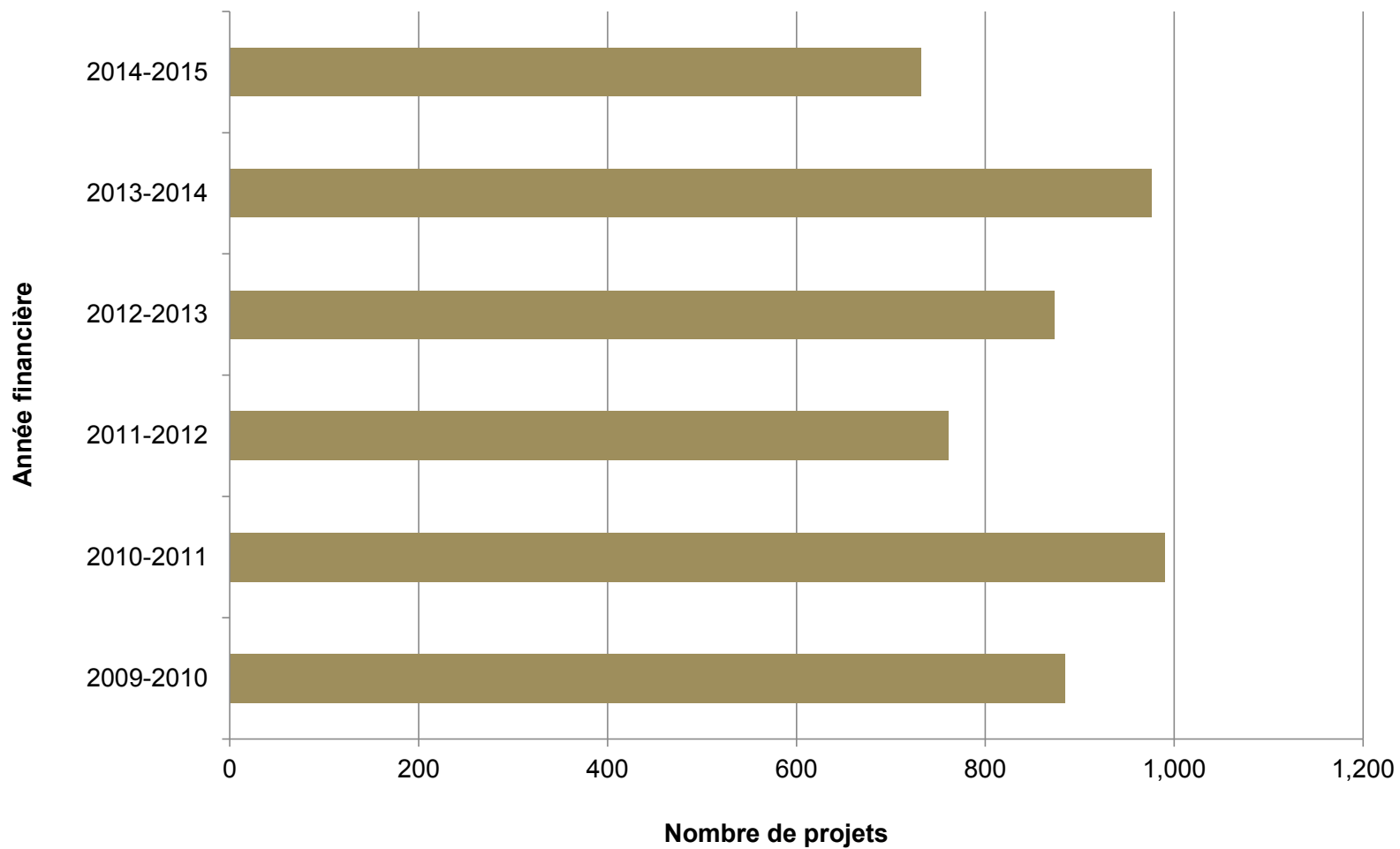
### Comparaison des recettes et des charges sur une période de trois ans



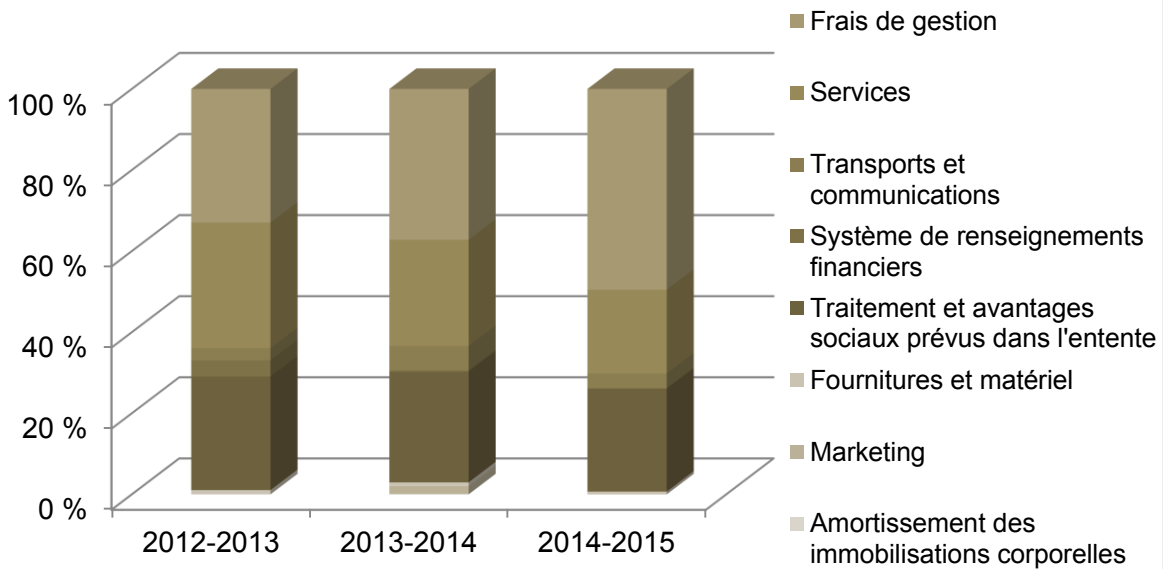
### Nombre total d'emplois approuvés du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2015



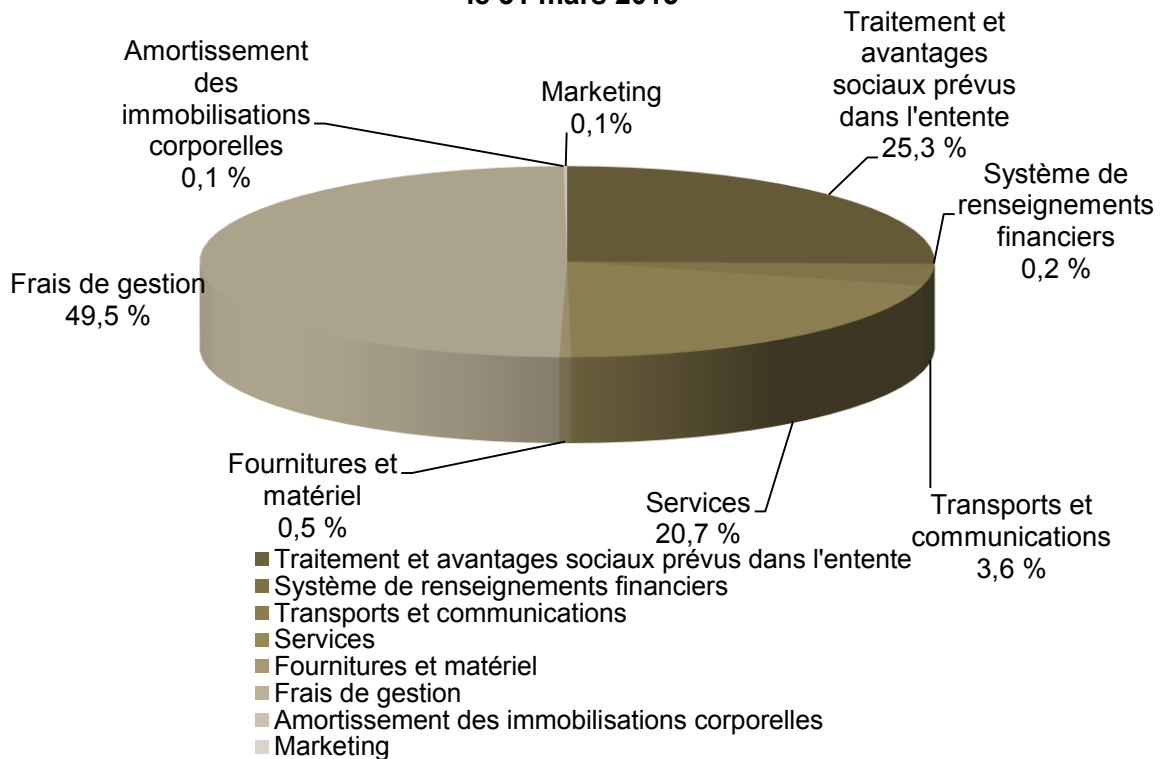
### Comparaison des projets approuvés sur une période de six ans



### Comparaison des charges administratives sur une période de trois ans



### Résumé des charges administratives pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015



États financiers de la

**SOCIÉTÉ DE GESTION DU  
FONDS DU PATRIMOINE DU  
NORD DE L'ONTARIO**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015

## Responsabilité en matière de communication de l'information financière

Les états financiers de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO), ci-joints, ont été préparés conformément aux *Normes comptables canadiennes du secteur public* et sont la responsabilité de la direction. La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations qui sont fondées sur le jugement de la direction, surtout lorsque les opérations qui ont une incidence sur l'exercice en cours ne peuvent être complétées avec certitude qu'au cours d'exercices ultérieurs. Les états financiers ont été préparés judicieusement selon un seuil d'importance relative et sont fondés sur l'information disponible au 11 juin 2015.

Il incombe à la direction de veiller à l'intégrité des états financiers et de mettre en place et d'appliquer un système de contrôles internes conçu pour assurer dans une mesure raisonnable la protection des actifs et l'accès en temps opportun à des renseignements financiers fiables. Le système comprend des politiques et méthodes formelles, de même qu'une structure organisationnelle qui assure la délégation judicieuse des pouvoirs et la séparation équilibrée des responsabilités.

Il incombe au conseil d'administration de veiller, par l'entremise du comité de vérification, à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités relativement à la communication de l'information financière et aux contrôles internes. En général, le comité de vérification, dont les membres sont ni employés ni représentants de la SGFPNO, se réunit périodiquement avec la direction et le Bureau du vérificateur général pour s'assurer que chacun s'est acquitté, comme il se doit, de sa responsabilité respective.

Les états financiers ont été vérifiés par le Bureau du vérificateur général de l'Ontario. Il incombe au vérificateur général d'indiquer si, à son avis, les états financiers ont été présentés fidèlement, conformément aux *Normes comptables canadiennes du secteur public*. Le rapport du vérificateur général décrit la portée de l'examen effectué par le vérificateur ainsi que l'opinion de ce dernier.




---

D. Bruce Strapp  
*Directeur général*  
SGFPNO



---

Susan E. Richichi, CPA C.A.  
*Chef, Services financiers*  
SGFPNO



---

Jocelyn Ouellet, CPA, CMA  
*Conseillère financière principale*  
SGFPNO



---

John Barbeau  
*Chef par intérim, Services relatifs aux programmes*  
SGFPNO



Office of the Auditor General of Ontario  
Bureau du vérificateur général de l'Ontario

*Rapport de l'auditeur indépendant*

À la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario  
et au ministre du Développement du Nord et des Mines

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif financier net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminés à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

**Opinion**

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de son actif financier net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Vérificatrice générale adjointe,

Susan Klein, CPA, CA, ECA

Toronto (Ontario)  
Le 11 juin 2015

Box 105, 15th Floor  
20 Dundas Street West  
Toronto, Ontario  
M5G 2C2  
416-327-2381  
fax 416-327-9862  
tty 416-327-6123

B.P. 105, 15<sup>e</sup> étage  
20, rue Dundas ouest  
Toronto (Ontario)  
M5G 2C2  
416-327-2381  
télécopieur 416-327-9862  
ats 416-327-6123  
[www.auditor.on.ca](http://www.auditor.on.ca)



# SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

État de la situation financière

Au 31 mars 2015, avec informations comparatives pour 2014

(en milliers de dollars)	2015	2014
<b>Actif financier</b>		
Actif à court terme :		
Trésorerie et équivalents (note 3)	263 932 \$	237 926 \$
Intérêts courus	1 268	1 488
Prêts en cours (note 4)	45 547	63 126
	<u>310 747</u>	<u>302 540</u>
<b>Passif financier</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	15 176	2 338
Actif financier net	<u>295 571</u>	<u>300 202</u>
<b>Actif non financier</b>		
Immobilisations corporelles (note 6)	12	16
Engagements (note 9)		
Investissement net de la province de l'Ontario	<u>295 583 \$</u>	<u>300 218 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration :



\_\_\_\_\_ coprésident



\_\_\_\_\_ coprésidente



\_\_\_\_\_ directeur général

# SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, avec informations comparatives pour 2014

(en milliers de dollars)	Budget 2015	2015	2014
<b>Revenus :</b>			
Subvention de la province de l'Ontario	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
Intérêts sur la trésorerie et les équivalents	2 205	2 770	2 502
Intérêts sur les prêts en cours	2 114	1 727	2 873
Recouvrements	-	676	561
	104 319	105 173	105 936
<b>Charges :</b>			
Contributions conditionnelles	84 622	77 250	69 751
Pertes sur créances (note 7)	9 018	25 904	11 627
Administration (note 8)	8 047	6 654	6 191
	101 687	109 808	87 569
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges	2 632	(4 635)	18 367
Investissement net de la province de l'Ontario, en début d'exercice		300 218	281 851
Investissement net de la province de l'Ontario, en fin d'exercice		295 583 \$	300 218 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

État de l'évolution de l'actif financier net

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, avec informations comparatives pour 2014

(en milliers de dollars)	2015	2014
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges	(4 635) \$	18 367 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	4	4
Augmentation (diminution) de l'actif financier net	(4 631)	18 371
Actif financier net, en début d'exercice	300 202	281 831
Actif financier net, en fin d'exercice	295 571 \$	300 202 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, avec informations comparatives pour 2014

(en milliers de dollars)	2015	2014
Activités de prêt, d'investissement et d'aide financière :		
Décaissements relatifs aux prêts	(18 061) \$	(19 310) \$
Encaissements et recouvrements relatifs aux prêts	10 473	12 018
Contributions conditionnelles	(65 196)	(68 278)
Intérêts reçus sur les prêts en cours	2 204	2 076
Autres revenus	12	302
	(70 568)	(73 192)
Activités de financement :		
Contributions en espèces de la province au titre des activités de prêt et d'aide financière	100 000	100 000
Activités de fonctionnement :		
Amortissement	(4)	(4)
Intérêts reçus sur la trésorerie et les équivalents	2 465	2 097
Charges administratives	(5 887)	(6 476)
	(3 426)	(4 383)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents	26 006	22 425
Trésorerie et équivalents, en début d'exercice	237 926	215 501
Trésorerie et équivalents, en fin d'exercice	263 932 \$	237 926 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

---

## 1. Nature des activités :

La Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (la « Société ») a été constituée sans capital-actions le 1<sup>er</sup> juin 1988 en vertu de la *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario*. La raison d'être de la Société consiste à financer les améliorations infrastructurelles et les possibilités de développement économique dans le Nord de l'Ontario en accordant une aide financière sous forme de contributions conditionnelles, de prêts-subventions liés au rendement et de prêts d'encouragement à terme. À titre d'organisme de la Couronne de l'Ontario, la Société bénéficie d'une exemption des impôts fédéral et provincial en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

La Société s'associe aux collectivités, aux entreprises et aux entrepreneurs à l'échelle du Nord de l'Ontario pour créer des emplois et pour renforcer l'économie du Nord. Elle offre cinq programmes ciblés : le Programme stratégique d'infrastructure économique, le Programme de renforcement des capacités des collectivités du Nord, le Programme d'innovation pour le Nord, le Programme des débouchés commerciaux pour le Nord et le Programme de stages dans le Nord de l'Ontario.

## 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées pour préparer ces états financiers sont résumées dans les paragraphes qui suivent.

### (a) Mode de comptabilisation :

La direction a préparé ces états financiers conformément aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public* applicables aux entités comptables provinciales. Ces normes ont été établies par le *Conseil sur la comptabilité dans le secteur public* du Canada.

### (b) Opérations conclues avec la province de l'Ontario :

La province de l'Ontario contribue des fonds pour financer les activités de prêt et d'aide financière. L'investissement net de la province de l'Ontario augmente ou diminue selon qu'il y a excédent ou insuffisance des revenus sur les charges.

### (c) Trésorerie et équivalents :

La trésorerie et les équivalents sont constitués principalement de fonds mis en dépôt dans des banques à charte et de placements à court terme mis en dépôt auprès de l'*Office ontarien de financement*, un apparenté.

# SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite) :

### (d) Instruments financiers :

Les instruments financiers qui font l'objet d'opérations de pleine concurrence, c'est-à-dire sans lien de dépendance, sont d'abord évalués à leur juste valeur. Les prêts sans intérêt sont actualisés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont évalués par la suite selon l'une de deux méthodes : i) la juste valeur; ii) le coût ou le coût après amortissement. La Société recourt à la méthode de la juste valeur en ce qui concerne l'évaluation ultérieure de la trésorerie et des équivalents, et elle recourt à la méthode du coût après amortissement en ce qui concerne l'évaluation ultérieure des prêts en cours et des créditeurs et charges à payer.

### (e) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont constatées au coût, lequel comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'amélioration de l'immobilisation.

Le coût, déduction faite de la valeur résiduelle de l'immobilisation corporelle, est amorti selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative comme suit :

	Nombre d'années
Automobiles	7

### (f) Provision pour pertes sur créances :

Les pertes sur créances proviennent de prêts en cours consentis par la Société. En plus de certaines sommes radiées et sommes amorties, on conserve une provision pour pertes sur créances d'un montant jugé suffisant pour éponger les éventuelles pertes sur créances. La provision pour pertes sur prêts comprend des provisions à l'égard de certains prêts ainsi qu'une provision générale pour les autres prêts et est déduite des prêts en cours.

Les sommes radiées et sommes amorties durant l'exercice et les variations des provisions figurent au poste des pertes sur créances dans l'état des résultats. Les recouvrements sont constitués de fonds reçus durant l'exercice en raison de prêts consentis pendant un exercice précédent et sont constatés comme recouvrements dans l'état des résultats.

# SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

---

(g) Constatation des revenus :

Les subventions qui sont consenties par le gouvernement sont constatées à leur encaissement, les montants sont déterminables et leur recouvrabilité est assurée. Les intérêts créditeurs sont constatés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les intérêts créditeurs sur prêts en cours sont constatés dans les états financiers et le montant indiqué est une valeur recouvrable estimative. Les intérêts créditeurs sur prêts douteux ne sont plus constatés.

(h) Contributions conditionnelles et prêts-subventions :

La Société passe en charges les contributions conditionnelles et prêts-subventions à leur décaissement. Les engagements approuvés sont constatés dans les états financiers une fois que les bénéficiaires remplissent les conditions relatives à l'aide financière.

(i) Utilisation d'estimations :

La préparation des états financiers conformément aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public* exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés au titre de l'actif et du passif et au titre des revenus et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer des estimations. Les estimations importantes comprennent la provision pour pertes sur créances et l'écart d'actualisation des prêts.

### 3. Trésorerie et équivalents :

La *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario* limite les investissements aux titres émis ou garantis par les provinces, le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Banque internationale de reconstruction et de développement ainsi que toute banque canadienne des annexes I et II, de même qu'aux autres placements autorisés par le lieutenant-gouverneur en conseil. En vertu d'une entente de gestion des placements conclue avec l'*Office ontarien de financement*, la Société investit ses fonds excédentaires dans des titres autorisés par la *Loi*.

La trésorerie et les équivalents se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars)	2015	2014
Trésorerie	66 132 \$	75 998 \$
Placements à court terme	197 800	161 928
	263 932	237 926

# SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

Les placements à court terme sont constitués de bons du Trésor (arrivant à échéance dans un délai de 365 jours) qui ont affiché un rendement moyen de 0,99 % (1,03 % en 2014). Tous les bons du Trésor sont remboursables sur demande.

## 4. Prêts en cours :

(en milliers de dollars)	2015	2014
Prêts courants	6 824 \$	7 305 \$
Prêts à long terme	79 819	83 679
Prêts en souffrance et non remboursés	15 900	15 592
Provision pour pertes sur créances	(56 650)	(43 002)
Écart d'actualisation des prêts	(346)	(448)
	45 547 \$	63 126 \$

En général, les prêts portent des intérêts à taux fixe variant de 0 % à 8,70 % et sont entièrement remboursables dans les vingt ans qui suivent la date à laquelle ils ont été déboursés.

La variation de la provision pour pertes sur créances se détaille comme suit :

(en milliers de dollars)	2015	2014
Solde, en début d'exercice	43 002 \$	31 941 \$
Radiations de prêts au cours de l'exercice	(11 621)	(306)
Variation de la provision pour prêts	25 269	11 367
Solde, en fin d'exercice	56 650 \$	43 002 \$

La variation du solde de l'écart d'actualisation des prêts se détaille comme suit :

(en milliers de dollars)	2015	2014
Solde, en début d'exercice	448 \$	1 046 \$
Montant de l'écart d'actualisation des prêts passé en charges/amorti	(52)	2
Montant amorti au titre des intérêts sur les prêts en cours	(50)	(600)
Solde, en fin d'exercice	346 \$	448 \$



# SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

## 5. Crédoiteurs et charges à payer :

Les crédoiteurs et charges à payer visent en grande partie les opérations commerciales normales conclues avec les bénéficiaires, conformément aux ententes relatives aux contributions conditionnelles, et le solde réciproque entre le Ministère et la Société.

## 6. Immobilisations corporelles :

(en milliers de dollars)	2015	2014
Coût		
Ouverture	26 \$	26 \$
Ajouts	–	–
Clôture	26	26
Amortissement cumulé :		
Ouverture	10	6
Amortissement	4	4
Clôture	14	10
Valeur comptable nette, en fin d'exercice	12 \$	16 \$

## 7. Pertes sur créances :

Les pertes sur créances figurant à l'état des résultats se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars)	2015	2014
Radiations de prêts au cours de l'exercice	11 621 \$	306 \$
Moins : montants prévus au cours des exercices précédents	(11 119)	(125)
	502	181
Variation de la provision pour prêts en cours	25 432	11 446
Variation de la provision pour pertes sur créances	25 934	11 627
Rajustement de l'écart d'actualisation	(30)	–
Pertes sur créances	25 904 \$	11 627 \$

# SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

## 8. Charges administratives :

Les charges administratives engagées durant l'exercice se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars)	Budget 2015	2015	2014
Traitements, salaires et avantages sociaux	1 887 \$	1 685 \$	1 688 \$
Transports et communications	222	237	371
Services	3 627	1 381	1 623
Frais de gestion	2 244	3 293	2 303
Marketing	-	8	120
Fournitures et matériel	67	34	60
Système d'information financière	-	12	22
Amortissement des immobilisations corporelles	-	4	4
	8 047 \$	6 654 \$	6 191 \$

Le ministère des Services gouvernementaux accorde des prestations de retraite à tous les membres du personnel permanent de la Société en cotisant au Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario et au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario, tous deux des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées, établis par la province de l'Ontario. Le Ministère acquitte les coûts des régimes de retraite et les coûts d'autres avantages après-retraite non liés aux prestations de retraite qui sont accordés aux salariés admissibles, mais ces coûts ne figurent pas dans ces états financiers.

## 9. Engagements :

Les fonds qui ont été engagés mais qui n'ont pas été versés au 31 mars 2015 totalisent 185 735 628 \$ (197 773 924 \$ en 2014).

## 10. Montants budgétés :

Les montants budgétés approuvés par le conseil d'administration de la Société ont été fournis à des fins de comparaison.

# SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

---

## 11. Instruments financiers :

Le 1<sup>er</sup> avril 2012, la Société a adopté la nouvelle norme comptable du chapitre 3450 du *Manuel du secteur public* intitulé « Instruments financiers ». Cette norme stipule que tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur, à leur coût ou à leur coût après amortissement. Elle comprend des exigences exhaustives relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des instruments financiers ainsi qu'aux informations à fournir. Les instruments financiers de la Société comprennent la trésorerie et les équivalents, les prêts en cours et les créditeurs et charges à payer. L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence financière sur les états financiers de la Société.

Les principaux risques auxquels sont exposés les instruments financiers de la Société sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché.

### (a) Risque de crédit :

Le risque de crédit s'entend du risque que la partie contractante à un instrument financier manque de s'acquitter d'une obligation ou d'un engagement. Dans le cours normal de ses activités, la Société accorde du crédit aux clients de son portefeuille de prêts. Pour atténuer le risque, elle présélectionne les demandeurs de prêts, exige une garantie sur tous les prêts et tient une provision pour pertes sur créances éventuelles.

### (b) Risque de liquidité :

L'exposition de la Société au risque de liquidité est faible car la trésorerie et les équivalents excèdent les engagements actuels. La Société réduit ce risque en surveillant les activités de trésorerie et les décaissements escomptés.

### (c) Risque de marché :

Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix. La Société ne conclut pas d'opérations qui sont libellées en devises. Les prêts en cours consentis par la Société portent des taux d'intérêt fixes. Le solde de la trésorerie et des équivalents inclut des bons du Trésor dont la valeur marchande se rapproche du coût; le risque de marché est par conséquent faible.

## 12. Données comparatives :

Certaines données comparatives ont été reclassées pour tenir compte de la présentation des états financiers adoptée pendant l'exercice en cours.